

Séance du conseil communautaire qui se déroulera au siège de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau le :

### **Lundi 13 avril 2026 à 9h00**

<b>ORDRE DU JOUR</b>	
<b>PREAMBULE</b>	→ installation du nouvel organe délibérant
<b>ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU</b>	
1.1	élection du président
1.2	définition du nombre de vice-présidents
1.3	composition du bureau
1.4	élection des membres du bureau : vice-présidents et éventuels autres membres
	→ lecture de la charte de l'élu local (cf. document joint à convocation)
	→ adoption du PV de la séance précédente
	→ information des décisions prises par le Président et le Bureau par délégation du conseil
<b>2. ORDRE DU TABLEAU</b>	
<b>3. INDEMNITES DES ELUS</b>	
<b>DELEGATIONS DE POUVOIRS DU CONSEIL</b>	
4.1	au président
4.2	au bureau
<b>5. COMMISSIONS DE TRAVAIL PERMANENTES</b>	
<b>COMPOSITION DE COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES</b>	
6.1	CST – comité social territorial
6.2	CLECT – commission locale d'évaluation des charges transférées
6.3	CDSP et CAO
<b>ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE LA CCVG AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES</b>	
7.1	CIAS
7.2	conseil d'exploitation du tourisme
<b>ELECTION DES REPRESENTANTS COMMUNAUTAIRES EXTERIEURS</b>	
8.1	aux syndicats mixtes et Audat Var
8.2	aux autres commissions ou organismes
<b>FINANCES</b>	
9.1	règlement budgétaire et financier
<b>QUESTIONS DIVERSES – INFORMATION</b>	